



BULLETIN COMMUNAL INTERMÉDIAIRE

Édition 2026 · Commune de Noyers

Le mot du maire

Chères Nucériennes, Chers Nucériens,

Le 15 mars votre vote a porté une nouvelle équipe à la tête de la municipalité. Équipe formée à partir d'anciens élus et de nouveaux. Cette même équipe a bien voulu me confier « les clefs de la mairie » et je l'en remercie.

Cette équipe, je l'ai choisie à partir d'hommes et de femmes qui ont bien voulu travailler avec moi et je les en remercie.

Beaucoup d'électeurs ont été « déconcertés » devant les nouvelles dispositions électorales : plus de ratures, plus de panachage et constitution des listes avec l'introduction de la parité hommes-femmes obligatoire. Avec 51 % de participation, vous avez été dans la moyenne nationale.

L'équipe est maintenant prête à travailler pour la sérénité de la commune. Tous se sont engagés à vous servir pour la durée de cette mandature.

Faire de notre village un village où il fait bon vivre est un de nos principaux objectifs. Loin des tumultes des grandes villes et des actions inconséquentes de celles-ci, soyons heureux de vivre dans notre campagne gâtinaise.

Soyons aussi responsables et agissons en tant que tels pour offrir à nos enfants et petits-enfants la vie qu'ils méritent dans l'environnement qu'ils méritent.

Dès à présent je vous donne rendez-vous lors des manifestations organisées par la mairie : manifestations patriotiques et festives au profit de tous avec une participation importante des enfants ; cela sera l'occasion de vous rencontrer et de vous connaître. Depuis 2014 et la fin de mon second mandat, beaucoup de familles sont venues s'installer sur la commune et c'est très bien !!!

Je serai avec la nouvelle équipe à votre écoute et nous serons tous « Ensemble pour Noyers ».

À bientôt.

Votre maire, Guy MÉZARD.

Le fonctionnement de la mairie

Accueil du secrétariat :

Lundi : 9h00 à 12h00
Mardi : 16h00 à 19h00
Jeudi : 10h00 à 12h00
Vendredi : 16h00 à 18h00

La mairie est fermée le mercredi.

Le maire reçoit sur rendez-vous, le mardi de 16h00 à 19h00 et le vendredi de 16h00 à 18h00.

Pour rencontrer un adjoint, merci de contacter le secrétariat.

Mail : mairie@noyers45.fr

Coordonnées utiles

Mairie de Noyers
9, rue de la Mairie · 45260 Noyers

Tél. : 02 38 92 40 72
Mail : mairie@noyers45.fr
Site : www.noyers.fr



COMMISSIONS ET CCAS

Commissions et délégués

Commissions communales

Commission	Pilotage	Composition
Finances	Marie-Annick Marceaux	Angélique Beaudoin ; Sylviane Caille ; Christiane Denizard ; Florence Quignon
Travaux - Sécurité	Richard Hourdequin	Jimmy Pauvert ; Gérald Pophillat ; Jérôme Raffard
Environnement - Assainissement	Guy Mézard	Angélique Beaudoin ; Bernard Bourassin ; Stéphane Jacob
Urbanisme - Voirie	Guy Mézard	Marie-Annick Marceaux ; Gérald Pophillat ; Jérôme Raffard
Affaires scolaires	Guy Mézard	Marie-Annick Marceaux ; Anne Gueugnon
Communication - Internet - Évènementiel	Pierre Bader	Sylviane Caille ; Anne Gueugnon ; Jimmy Pauvert ; Caroline Vani
CCAS - Relations publiques	Angélique Beaudoin	Sylviane Caille ; Christiane Denizard ; Anne Gueugnon ; Florence Quignon ; Caroline Vani Membres extérieurs : à compléter
Commission d'appel d'offres	Guy Mézard	Titulaires : Pierre Bader ; Christiane Denizard ; Gérald Pophillat Suppléants : Bernard Bourassin ; Sylviane Caille ; Jérôme Raffard

Délégués dans les organismes extérieurs

Organisme / mission	Titulaire(s)	Suppléant(e)(s) / précision
Communauté de communes	Guy Mézard	Marie-Annick Marceaux
Syndicats des eaux de Lorris et Oussoy	Marie-Annick Marceaux ; Gérald Pophillat	Richard Hourdequin ; Jimmy Pauvert
EPAGE	Marie-Annick Marceaux	Richard Hourdequin
ADAPA	Angélique Beaudoin	Sylviane Caille
CNAS	Christiane Denizard	-
Correspondant Défense	Jimmy Pauvert	-
Protection des données (RGPD)	Pierre Bader	-
Incendie et Secours	Richard Hourdequin	-
SICTOM	non désigné pour l'instant	non désigné pour l'instant
C.L.I. de la C.N.P.E. de Dampierre-en-Burly	Gérald Pophillat	Christiane Denizard

Le CCAS

Pour fonctionner, le CCAS de la commune est composé de membres élus et de membres issus de la société civile.

Aux 5 élus déjà désignés, il y a lieu d'y ajouter 5 autres membres.

Les personnes intéressées peuvent se présenter en mairie pour faire acte de candidature.

La composition du CCAS sera ensuite validée par le conseil municipal.

Rappel CCAS : Personnes sensibles

Le registre communal permet de prendre contact avec les personnes fragiles vivant à domicile en cas de canicule, de crise sanitaire ou d'événement exceptionnel.

Sont notamment concernées : les personnes de 65 ans et plus ; les personnes de 60 ans et plus reconnues inaptes au travail ; les personnes en situation de handicap.

Pour vous signaler ou inscrire un proche : mairie@noyers45.fr · 02 38 92 40 72.



ACTIVITÉS À VENIR ET VIE COMMUNALE

Cérémonies patriotiques

- **8 mai 2026 11h** : rassemblement à la mairie, dépôt de gerbe au monument aux morts, vin d'honneur à l'issue.
- **18 juin 2026 18h** : commémoration de l'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle. Rassemblement au monument aux morts, puis vin d'honneur.
- **14 juillet 2026** : Les informations relatives aux festivités du 14 juillet vous seront communiquées ultérieurement après décision du conseil municipal sur le format retenu.
- **11 novembre 2026 11h** : rassemblement à la mairie, dépôt de gerbe au monument aux morts de la commune, vin d'honneur à l'issue.

Comice agricole

Le comice agricole du canton de Lorris se déroulera les 29 et 30 août 2026.

L'équipe organisatrice de Noyers compte sur la participation des habitants à cette fête locale importante.

Le thème retenu pour le char est : « L'œuf ou la Poule ». Les bénévoles sont invités à participer à la réalisation des décors en papier crépon.

Parallèlement au défilé du dimanche, de nombreux concours seront proposés. Renseignements en mairie.

Association « Point de Suspension »

L'association POINT DE SUSPENSION a pour but d'accompagner des enfants mis sous protection judiciaire.

Elle a décidé de faire construire deux petites maisonnettes pour continuer d'accueillir les jeunes majeurs suivis depuis plusieurs années au Lieu de Vie et d'Accueil "Le Moulin Grimault".

La journée Portes Ouvertes du samedi 30 mai permettra de contribuer financièrement à ce beau projet.



Infos pratiques

- Renseignements comice, concours et manifestations : en mairie.
- Candidatures au CCAS : se signaler en mairie.
- Coordonnées : mairie@noyers45.fr · 02 38 92 40 72.
- Site communal : www.noyers.fr.



BILAN FINANCIER 2025

Les finances 2025

Budget principal · Fonctionnement



Recettes : 511 923,42 €
Dépenses : 560 393,05 €

Résultat 2025 : - 48 469,63 €
Report antérieur : + 172 907,24 €
Résultat cumulé : + 124 437,61 €

Budget principal · Investissement



Recettes : 282 032,27 €
Dépenses : 297 451,10 €

Résultat 2025 : - 15 418,83 €
Report antérieur : + 48 278,50 €
Résultat cumulé : + 32 859,67 €

Budget assainissement · Exploitation



Recettes : 137 074,83 €
Dépenses : 116 960,84 €

Résultat 2025 : + 20 113,99 €
Report antérieur : + 39 558,40 €
Résultat cumulé : + 59 672,39 €

Budget assainissement · Investissement



Recettes : 86 377,07 €
Dépenses : 69 896,45 €

Résultat 2025 : + 16 480,62 €
Report antérieur : - 16 959,88 €
Résultat cumulé : - 479,26 €

